



Education prioritaire
les questions posées par le ministère
... Avec les propositions de réponses du SNES-FSU de l'académie de Lille !

La réussite scolaire et la réussite éducative des élèves reposent sur des leviers bien identifiés :

1. Perspectives pédagogiques et éducatives

- Que signifie concrètement construire ou conforter une école bienveillante, au quotidien et dans l'acte d'enseignement ?

Une école bienveillante pour les élèves de l'EP doit avoir la même ambition pour eux que pour tous les élèves : tout ce qui amènerait l'EP à devenir une « école du socle », avec le socle comme seule ambition pour ces élèves, serait contraire à la « bienveillance » ;

Ce terme de « bienveillance » même doit interroger : si l'école doit être bienveillante, elle doit en priorité permettre la réussite scolaire . Pourquoi utiliser ce terme de « bienveillance » lorsqu'il s'agit d'éducation prioritaire ? L'intention affective devrait-elle remplacer l'efficacité pédagogique ?

Une école bienveillante vise à démocratiser l'accès aux savoirs, à tirer les élèves vers le haut.

Une école bienveillante doit permettre aux élèves de l'EP de ne pas être scolarisés dans des « ghettos » : il faut revenir sur l'assouplissement de la carte scolaire, qui a favorisé la ghettoisation des collèves ;

- Comment être exigeant en restant à la portée des élèves et développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes?

Etre exigeant, c'est avoir comme seule ambition pour ces élèves l'apprentissage des mêmes programmes disciplinaires qu'ailleurs, et pas du « socle commun » qui cultive le « flou » et la confusion sur les savoirs acquis par les élèves.

Etre à la portée des élèves, c'est avoir les moyens matériels de « travailler avec eux », pendant les cours (passer les voir quand ils travaillent en autonomie, avoir la possibilité d'expliquer, etc.). Pour ça, il faut des effectifs vraiment allégés en classe

Les notes ne sont pas en soi une menace pour « l'estime de soi » : des « smileys » rouge grimaçants, ou des croix dans une case « non-acquis » ne sont pas plus valorisants.

Ce qui peut déstabiliser « l'estime de soi » des élèves, ce ne sont pas les notes du collège, c'est le « choc » que peut ressentir l'élève quand il constate ses lacunes, qui avaient pu être « masquées » à l'école primaire parce qu'on a valorisé la « participation » et des « compétences non-scolaires ».

- Comment améliorer la compréhension par les élèves des attentes de l'école et enseigner explicitement les compétences qui permettent de comprendre et de réussir ?
- Sur quels types de besoins privilégier l'accompagnement et l'aide apportés aux élèves et comment ?

« L'efficacité pédagogique » est associée, dans tous les travaux des sciences de l'éducation, à « l'exposition aux savoirs » : tout « accompagnement » ou « aide » doit être centré sur les savoirs scolaires à acquérir

Les « projets » locaux qui visent des activités « ludiques », ou qui visent à ce que l'élève « se sente bien » au collège, ou encore qui reposent sur une « transdisciplinarité » très confuse, doivent être

bannis : les élèves de l'EP ont droit aux mêmes apports de savoir et de culture que ceux des collèges
Hors EP

- Comment travailler la question du langage dans toutes les disciplines, en réseau et dans la continuité ? En particulier par quelles modalités développer l'apprentissage de la langue orale pour les moins de trois ans et la pratique de la production d'écrits à tous les niveaux ?
- En quoi consiste donner des repères essentiels pour une culture commune ? Comment y contribuent les différentes disciplines ?
- Quelle place faut-il donner aux parents d'élèves pour éviter qu'ils ne se sentent ou soient disqualifiés ? Comment faire « alliance » ? Comment leur donner toute leur place et pour faire quoi ?
- Comment construire une école qui permet aux élèves et aux personnels de travailler dans un climat serein et apaisé ?

En évitant les classes de niveau qui créent de fortes tensions (entre élèves, et entre personnels)

En faisant en sorte que les chefs d'établissement assument leur fonction « d'ordre » à l'égard des élèves (sans tomber dans l'autoritarisme, mais en ne reculant pas devant les sanctions nécessaires).

- A quelles conditions l'école peut-elle assurer le bien-être des élèves et des personnels ?
- en permettant aux élèves et aux personnels de travailler sereinement !
-pas de méthodes managériales, pas d'évaluation par les objectifs chiffrés, pas de « primes » type « prime éclair », pas de recrutement local, etc.
-rétablir une carte scolaire stricte
- en recrutant suffisamment de personnels de vie scolaire.
- Comment mieux intégrer la dimension éducative de l'école dans l'acte quotidien d'enseignement ? Par quelles pratiques individuelles et collectives peut-on rapprocher les approches éducatives et pédagogiques ?

2. Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

- Sur quels points et sous quelles formes souhaitez-vous de l'accompagnement et de la formation ? Une réflexion sur les priorités thématiques est aussi bienvenue.

Pas de « bonnes pratiques » : les stages de formation se réduisent à la propagande des réformes en cours, il faut rétablir une vraie formation continue.

Les sciences de l'éducation ont de nombreux chercheurs qui pourraient aider les personnels, mais pour ça, il faut des moyens.

La « mobilisation des équipes » pour « trouver des solutions locales aux problèmes locaux » est un faux problème : ce discours tout fait, jamais interrogé, doit être abandonné

- Quelles modalités d'accueil des nouveaux enseignants vous semblent devoir être développées, dans le réseau et d'une façon plus générale ?

3. Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau, en partenariat

- Quels sont les modalités, outils, organisations, dispositions capables de développer le travail en équipe, de le rendre indispensable en école, au collège, au niveau du réseau ? Comment développer un travail collectif, réflexif ?

« Rendre indispensable » veut dire que ça ne l'est pas : on veut implicitement rendre contraignant qqch qui n'est efficace que si les personnels ont envie de s'y investir.

Il est hors de question de développer une « évaluation du travail collectif », parce que le travail collectif est souvent très informel, et n'est pas une obligation de service. En plus ça ne pourrait reposer que sur les « résultats de l'établissement », et mettre une pression managériale sur les personnels.

Les primes, qu'elles soient individuelles (type éclair) ou collectives, sont des outils qui divisent les personnels, créent des tensions, de la suspicion, de la concurrence : elles sont par définition néfastes

au développement d'un travail collectif.

La notion de mérite a cassé le projet collectif dans les établissements ECLAIR, où les pratiques du « nouveau management public » ont le plus progressé et désolidarisé les équipes.

- Pour votre réseau, sur quelles problématiques et selon quelles modalités l'École doit-elle prioritairement développer le travail en partenariat ?
- Comment le partenariat avec les dispositifs de réussite éducative est-il mis en œuvre et comment évaluez-vous son apport à la réussite des élèves ? Faut-il le faire évoluer et si oui, à quelles conditions et sous quelles modalités ?

4. Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

- Par quelles dispositions/interventions, le pilotage (au niveau local, académique, national) peut-il vous aider dans votre action ? Comment peut-il en particulier en faciliter l'évaluation ?

Les personnels peuvent avoir besoin de données sur leur établissement, mais celles-ci doivent rester confidentielles (/public) et ne pas être utilisées par les chefs d'établissement pour mettre la pression. Il faut en finir avec une répartition des tâches où le national se contente de fixer des objectifs chiffrés à atteindre, et où on délègue au local la recherche de solutions pour y parvenir. Il faut une vraie politique centralisée où le national donne les moyens au local de bien faire son travail.

Cette politique nationale est aux antipodes du « pilotage par le local », c'est-à-dire du renforcement du pouvoir des chefs d'établissement, notamment en ECLAIR (lettre de mission, modulation des primes). Ce pilotage par le local se traduit en effet, dans un contexte de concurrence entre les établissements, par des pressions pour augmenter les notes, pour diminuer certaines sanctions... Les collègues rejettent sans ambiguïté la notion de contrat d'objectifs, qui a encouragé les pratiques managériales et porter atteinte à la cohésion des équipes.

Si une évaluation des établissements est envisageable, elle suppose que les personnels puissent accéder en EP à davantage de dispositifs de formation (intégrés à la décharge par exemple) et d'accompagnement.

Il pourrait être utile, dans ce cadre, d'obtenir une présence plus régulière des IA-IPR dans les collèges RRS/Eclair. Des visites conseils seraient d'autant plus efficaces que les IPR seraient eux-mêmes amenés à enseigner sur le terrain, notamment en EP.

La pénibilité du travail en EP doit être enfin prise en compte, car elle s'est accrue ces dernières années avec le blocage du mouvement, consécutif aux suppressions massives de postes dans l'académie. Les conditions de travail, sources d'usure, imposent des mesures particulières (possibilité de refuser toute heure supplémentaire par exemple, en cohérence avec un temps de service ramené à 16h pour les certifié-e-s).

5. Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

- Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre en particulier de développer les perspectives pédagogiques et éducatives identifiées dans la partie 1 ?

Privilégier l'enseignement disciplinaire, donner des heures en plus... revenir à la philosophie initiale de l'EP : il ne s'agit pas de « créer une école spécifique pour les élèves de certaines zones », en dérégulant localement, mais bien de « donner plus à ceux qui ont moins ». Donc plus d'éducation scolaire pour que les élèves qui sont les plus éloignés de la culture scolaire réussissent eux aussi à s'approprier le savoir et la culture que l'école veut diffuser.

Cette éducation doit rompre avec les dispositifs prônant l'individualisation de la difficulté scolaire (PPRE notamment) : les études montrent que les élèves apprennent dans l'interaction avec les autres, et non seuls. Il faut donc privilégier le travail en petits groupes.

L'offre de formation doit être la même pour tous et de qualité partout : il n'est pas acceptable que

des dispositifs occupationnels (ludiques ou sportifs) soient privilégiés et financés au détriment des enseignements qui disparaissent (LV2, sections euros).

De la même façon, il est nécessaire mettre en place une politique nationale de répartition des moyens de l'éducation prioritaire : instaurer des seuils nationaux par exemple ; déterminer les horaires supplémentaires disciplinaires.

Cette politique devrait remettre en cause les décharges de service concentrés sur quelques enseignants (préfets des études, professeurs référents), afin de les attribuer également à toutes et tous. Cette décharge viendrait compenser le travail actuel, de prise en charge collective de l'élève (communication des informations entre les parents, l'assistance sociale, le Copsy, le CPE, l'infirmière, les différents professeurs de la classe, harmonisation etc...) et pourrait permettre en travail en équipe, suivant les choix des collègues.

6. Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

- Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir.

La carte de l'EP ne peut pas être pensée sans lien avec la carte scolaire, et avec les dispositifs d'affectation. L'assouplissement de la carte scolaire a causé des dégâts profonds dans l'EP, il faut en finir avec cette politique, et rétablir des mécanismes d'affectation stricts, et qui favorisent une plus grande mixité sociale des établissements. La question de la mixité scolaire suppose également de remettre en cause l'existence d'un enseignement privé, refuge des classes sociales les plus favorisées.

Dans l'Académie, aucun établissement ne doit sortir de l'éducation prioritaire. Pour autant, L'Education nationale ne saurait à elle seule solutionner les problèmes liés à la ségrégation socio-économique dont sont victimes certains territoires, et qui accroît la ségrégation scolaire : la lutte contre cette ségrégation implique la mise en œuvre de politiques interministérielles (Education, Ville, Logement).

Il s'agirait, par exemple de peser davantage sur les choix des communes en matière de logement, de façon à mixer systématiquement les projets immobiliers sur le plan social.

On pourrait aussi envisager procéder, en lien avec les collectivités en charge du transport scolaire, à des échanges de public scolaire dans les zones où la densité des collèges est forte, afin de tendre vers plus de mixité.

La question posée n'a pas d'intérêt : est-ce aux personnels de dire si la carte de l'EP doit prendre en compte le taux de chômage ou la part du chômage de longue durée ? La proportion d'emplois à temps partiel ou celle des emplois en CDD ? L'accord s'est fait autour de l'idée que la carte de l'EP doit correspondre à des critères sociaux.

